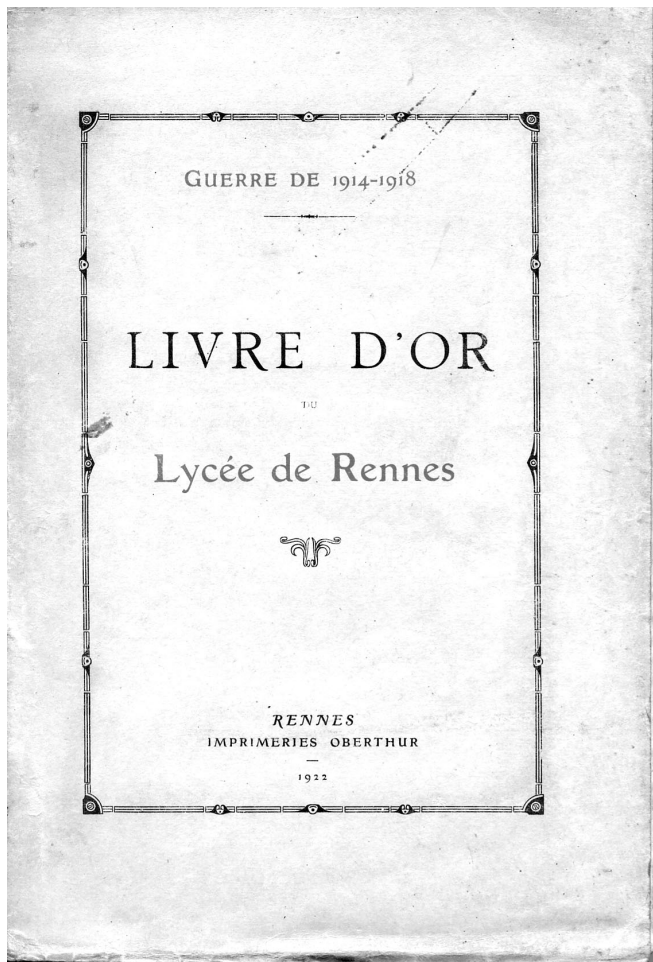
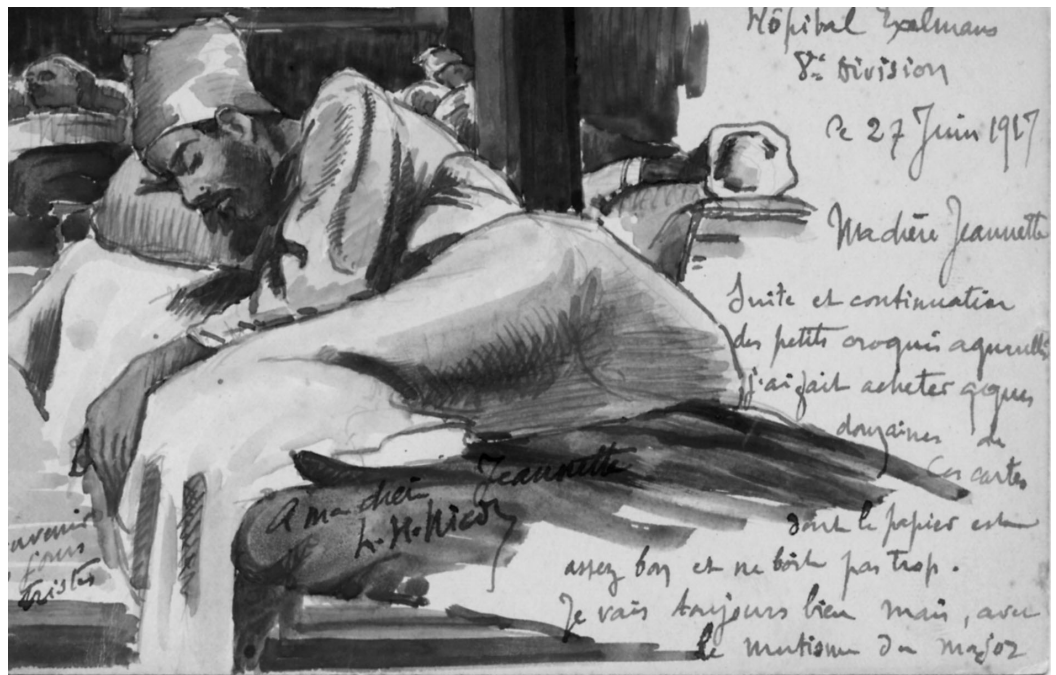


1925



de la

GRANDE GUERRE



C.G.Ch.

Dossier

Restrictions

COMPTES DE LA MÉNAGÈRE EN 1914	
Lait condensé (boîte)	0,10
Un œuf	0,10
Un kilo de beurre	3,50
" de fromage	3,20
" de sucre	0,05
" de chocolat	2,00
" de café	4,00
" de pain	0,90
" de farine	0,40
" de pommes de terre	0,10
" de riz	0,60
" de haricots	0,80
" de bœuf	1,80
" de jambon	4,00
" de porc	3,20
" de sel	0,10
" de carottes	0,10
Une bobine de fil	0,45
Total	86,90



COMPTES DE LA MÉNAGÈRE EN 1916	
Lait condensé (boîte)	1,75
Un œuf	1,20
Un kilo de beurre	25,00
" de fromage	38,00
" de sucre	10,00
" de chocolat	38,00
" de café	12,00
" de pain	0,00
" de farine	8,00
" de pommes de terre	1,20
" de riz	12,00
" de haricots	0,00
" de bœuf	12,00
" de jambon	18,00
" de porc	25,00
" de sel	0,25
" de carottes	1,10
Une bobine de fil	0,75
Total	211,25



COMPTES DE LA MÉNAGÈRE EN 1918	
Lait condensé (boîte)	9,00
Un œuf	3,25
Un kilo de beurre	45,00
" de fromage	60,00
" de sucre	26,00
" de chocolat	92,00
" de café	40,00
" de pain	10,00
" de farine	18,00
" de pommes de terre	4,25
" de riz	18,00
" de haricots	14,00
" de bœuf	224,00
" de jambon	00,00
" de porc	125,00
" de sel	0,75
" de carottes	2,45
Une bobine de fil	3,00
Total	516,74



Norbert Talvaz a retrouvé aux archives une délibération du Conseil d'Administration du lycée de Rennes ayant trait aux restrictions imposées par la guerre 1914-1918 aux agents de service de l'établissement.

Séance du 3 décembre 1917

Le lundi 3 décembre 1917, le Conseil d'administration du lycée régulièrement convoqué, s'est réuni au cabinet de Mr le Proviseur

Étaient présents

M.M. Dodu	Inspecteur d'académie, Président
Plédry	1er président de la Cour d'Appel
Dottin	Doyen de la faculté des Lettres
Buard	Vice-président du conseil de préfecture, délégué de M. le Préfet
Bossard	Négociant (1)
Rémy	Professeur au lycée
Dugas	id.
Mario	Professeur adjoint au lycée
Lamarche	Proviseur du lycée
Lepot	Econome du lycée

Monsieur le Proviseur expose au conseil que certains agents reçoivent depuis très longtemps des suppléments de nourriture.

Les concierges, le dépendier, les lingères et infirmières, 3 œufs au lieu de 2, le dépendier, le cuisiner, un demi-litre de vin par jour pour chacun. Les lingères et les infirmières 0,25 l de vin blanc chacune par jour.

Il leur a été demandé, étant donné la cherté de toutes les denrées, de renoncer volontairement à ces suppléments ou du moins de les réduire. Les employés ont acquiescé à la demande qui leur a été faite ; le troisième œuf a été supprimé ainsi que le demi-litre de vin du dépendier et du cuisinier ; les lingères et les infirmières qui reçoivent 0,25 l de vin blanc par jour (soit 1,75 l par semaine) n'en recevront plus que 0,50 l par semaine. Les seuls suppléments de nourriture maintenus sont un demi-litre de vin donné chaque jour au veilleur pour la nuit, 0,750 kg de beurre donné chaque semaine aux quatre lingères et infirmières et 1 kg de café ou cacao par mois donné à ces mêmes lingères et infirmières.

Le conseil approuve ces modifications.

(1) Représentant de l'association des anciens élèves (note de N.T)

Entre 1914 et 1918, le prix de l'œuf est passé de 0,10 centimes à 2,25 francs.

ILS AVAIENT DES VISAGES...



Cl. J-N C

C'est là, qu'à moitié enfouis, nous les avons repérés.

Des bouts de bois aux dimensions trop similaires pour être de simples chutes de chantier. Sur une des faces, une plaque métallique ovale ou rectangulaire. Du cuivre, on dirait. Voilà qu'en les essuyant, à la lumière oblique de la tabatière des visages apparaissent. Jos Pennec à qui je les montre, identifie les cuivres qui, en 1922, ont servi à constituer « Le Livre d'Or » du lycée de Rennes : j'ai entre les mains, en négatif, le visage d'élèves de ce lycée fauchés par la Grande Guerre... étrange et soudaine émotion.

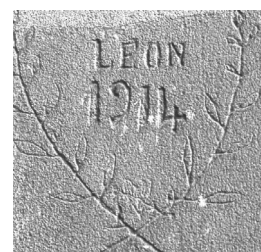
Nous en avons retrouvé 27, 27 anciens élèves de tous âges, 27 sur les 126 qu'avait pu réunir « l'Association des Anciens Elèves » editrice du Livre d'Or où 43 notices restent cependant dépourvues de portraits. Le recensement n'est pas fini.

Nous publions ci-dessous le nom de ceux dont nous avons retrouvé les cuivres et la référence de la page de ce livre mémorial où figure leur notice. Sur la photo (de gauche à droite et de haut en bas) : E. Boury, P. Cottret, V. Massavy d'Armancourt, L. Le Hérissé, A.A. Radigue.

Agnès Thépot

ANDRIEUX	Martial	1885-1916	professeur de Mathématiques spéciales	p 9
ARTHAUT	Laurent	1892-1915	élève de 1908 à 1910	p 21
BOULAIS	Isidore	1867-1914	élève de 1881 à 1886	p 40
BOURY	Edouard	1889-1914	élève de 1908 à 1910	p 43
BUSTARRET	Raymond	1897-1918	élève de 1902 à 1914	p 47
COTTRET	Paul	1895-1916	élève de 1911 à 1913	p 56-57
DAUPHIN	Yves	1896-1918	élève de 1911 à 1913	p 62
GALAINÉ	Godefroy	1872-1917	élève de 1883 à 1890	p 78
JOSSEAUME	Yves	1897-1917	élève de 1906 à 1915	p108
LE BRETON	Martial	1890-1918	élève de 1894 à 1908	p118
LE HERISSE	Léon	1895-1918	élève de 1905 à 1914 ¹	p129
LEKER	Henri-François	1872-1915	élève de 1881 à 1891	p131
LE QUERET	Pierre	1896-1917	élève de 1914 à 1915	p137
LESSARD	Maurice	1860-1915	élève de 1869 à 1876	p141
LUCAS	Yves	1895-1917	élève de 1911 à 1914	p145
MARTIN	Octave	1878-1914	élève de 1891 à 1892	p159
MASSAVY D'ARMENCOURT	Victor	1877-1914	élève de 1892 à 1897	p160
MAURIN	Felix.Marie.Louis.Gaston	1884-1914	élève de 1892 à 1894	p165
PASQUIER (de)	Ferdinand	1883-1915	élève de 1894 à 1901	p183
PENSARD	Ange	1886-1915	élève de 1904 à 1915	p187
POUTRIN	Gustave	1879-1914	(96-97) fils du Proviseur mort en exercice au lycée en 1900	p188
POUTRIN	Léon	- - 1918	idem	p189
QUATREBŒUFS	Louis . Joseph.Marie	1898-1920	élève de 1909 à 1917	p192
RADIGUE	André.Adolphe	1894-1914	élève de 1911 à 1912	p193
RAMÉ	René	1895-1917	élève de 1903 à 1914	p196
ROBIN	André	1893-1915	élève de 1905 à 1911	p199
SOREL	Yves	1889-1915	élève de 1900 à 1907	p205

¹ Se pourrait-il qu'il fût ce Léon, si fier de graver soigneusement dans la pierre du lycée, son succès au baccalauréat en 1914 ?



Ci-contre :

Avis dans l'Ouest-Eclair du samedi 23 mai 1925

Ci-dessous :

Article dans l'Ouest-Eclair du dimanche 24 mai 1925

**L'INAUGURATION
DE LA PLAQUE COMMEMORATIVE
EN L'HONNEUR
DES ANCIENS ELÈVES DU LYCÉE
MORTS POUR LA FRANCE**

**A LA MEMOIRE
DES ANCIENS ELÈVES DU LYCÉE
MORTS POUR LA FRANCE**

Aujourd'hui, à 15 heures, aura lieu, dans la salle des Fêtes du Lycée, l'inauguration de la plaque de marbre érigée en souvenir des fonctionnaires, agents, élèves et anciens élèves morts pour la France. La cérémonie sera présidée par M. Gérard-Varet, recteur d'Académie.

Un service religieux sera célébré ce matin, la Chapelle du Lycée, à 10 heures et au Temple protestant, boulevard de la Liberté, à 11 heures.

Dans les annales du Lycée de Rennes, la date de la journée d'hier est de celles que le temps ne saurait effacer.

Le matin, avant la cérémonie d'inauguration de la plaque du Souvenir en l'honneur des anciens élèves morts pour la France, un service religieux avait été célébré à 10 heures à la chapelle du Lycée et à 11 heures au Temple protestant. L'après-midi a eu lieu l'inauguration officielle. La grande salle des Fêtes était archicomble ; on peut évaluer l'assistance à environ un millier de personnes.

Sur l'estrade, M. Gérard-Varet, recteur d'Académie, présidait, ayant à sa droite. M. le général Passaga commandant le 10^e Corps, et à sa gauche M. Dodu, inspecteur d'Académie.

Auprès d'eux, M. Plédy, premier Président de la Cour d'Appel ; M. Bahun, maire de Rennes ; MM. les doyens Turgeon, Dottin et Moreau ; M. Fouyé proviseur du Lycée ; Laurent, ancien adjoint au maire et professeur à la Faculté de Médecine ; Baudet, président de l'Association des Anciens Elèves ; Lemaître, adjoint au maire ; ainsi que les membres du Conseil de l'Université et les professeurs du Lycée.

Au pied de l'estrade avaient pris place : MM. Griffon, conseiller de Préfecture, représentant. M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine ; Brager de la Ville-Moysan, sénateur ; Marcille et Le Douarec, députés ; Dépret, procureur de la République ; Le Lepvrier, président du Tribunal ; le général Garçon, l'intendant Dadillon, le trésorier-payeur général Montigny ; les docteurs Patay, Lhuissier, Fleury ; Picard, conseiller général ; Ronsin, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Cathala, juge d'instruction ; Fr. Simon, président du Souvenir Français ; Hervé, directeur des Contributions Indirectes ; Bourdon, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs ; Thépault, inspecteur primaire ; le Colonel chef d'état-major ; Delaquaize, chef de gare principal ; Mmes les Directrices de l'Ecole normale, du Lycée et de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles ; etc., etc.

A la droite de l'estrade étaient les chœurs du Conservatoire et ceux de l'Ecole Normale et du Lycée de jeunes filles.

Le premier, M. Fouyé, proviseur du Lycée, prit la parole, et présente d'abord les excuses de M. le Préfet ; de M. Porteu, sénateur ; de MM. Lefas, Ameline et de la Riboisière, députés ; du général Payot, et de M. Bernard, vice-président du Conseil de Préfecture. Puis remerciant les assistants d'être venus aussi nombreux à cette émouvante cérémonie, il lut au hasard, quelques-unes des glorieuses citations, qui font l'orgueil du Livre d'Or du Lycée, et rappelant aux jeunes élèves, les souffrances héroïques de leurs aînés, il les exhorta à rester unis dans le travail et le devoir pour la sauvegarde de la Patrie.

Au nom de l'Association des Anciens Elèves, dont il est président, et au nom des anciens combattants, M. Maurice Baudet ne cacha pas son émotion de parler de ceux qui furent ses condisciples et ses camarades : la jeunesse, dit-il, ne soupçonnera jamais assez ce qu'ils ont souffert, quelle fut l'étendue de leur sacrifice. Avec une réelle puissance d'images, l'orateur rassemblant ses souvenirs, évoqua le martyr (sic) de ces quatre années de guerre, sacrifice accepté dans toutes les classes de la société, par les ouvriers de la pensée comme par les travailleurs manuels. Les uns et les autres auraient pensé déchoir s'ils n'avaient fait leur devoir tout entier. Puissent les jeunes citoyens de demain méditer leur exemple, et ils ne désespéreront jamais, ni d'eux-même (sic) ni de leur pays !

M. le général Passaga, le grand chef de Verdun, parla de la leçon sublime de nos morts, leçon d'abnégation et d'énergie que la jeunesse retiendra.

Puis ce fut - minute émouvante entre tous - l'Appel des Morts. Les 191 noms gravés sur la plaque furent lus par M. Maréchal, professeur au Lycée, grand mutilé de guerre, Médaillé militaire. A chaque nom, M. Ménard, jeune Saint-Cyrien, ancien élève du Lycée, salua militairement et répond : « Mort pour la France »

On entend encore l'Hymne aux Morts de Victor Hugo, chanté par les chœurs.

Le dernier discours est celui de M. Gérard-Varet Recteur d'Académie. S'adressant aux jeunes élèves du Lycée, il les adjure de saisir dans le marbre le sens profond de tous ces noms gravés, les noms de leurs aînés : « Leur foi, dit-il, qui était entière, elle sera la vôtre. La Paix est une conquête, la plus difficile, la plus noble aussi : à vous d'achever leur œuvre et par là vous marquerez votre reconnaissance envers les 1.500.000 morts qui reposent dans la terre maternelle ! »

Après la « Marseillaise » chantée par Mlle Le Porh et écoutée debout, tous les assistants défilèrent sous le péristyle où se trouve la Plaque commémorative qui est ornée d'un médaillon de Louis Nicot représentant un Poilu casqué. (*souligné par nous*). De magnifiques gerbes de fleurs avaient été déposées auprès de ce monument du Souvenir.

Louis-Henri

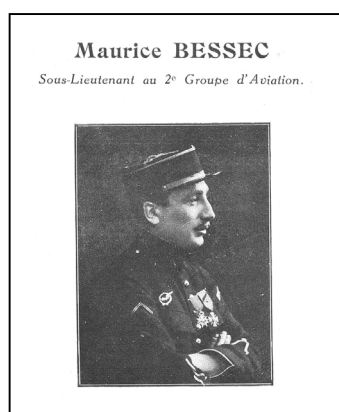
NICOT

Sculpteur

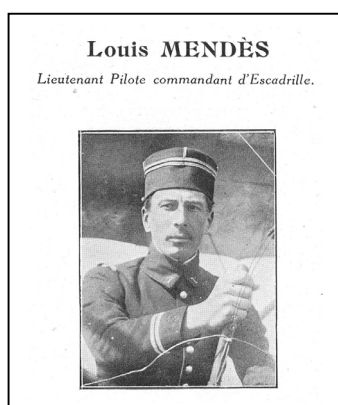
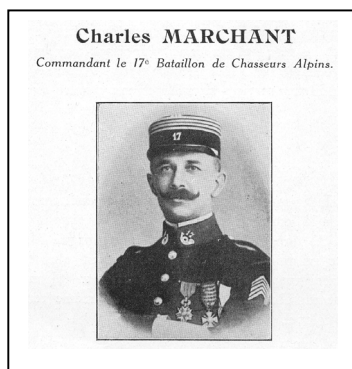


Le 23 mai 1925, le lycée de Rennes inaugurait la plaque commémorative aux fonctionnaires, agents, élèves et anciens élèves morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918.[cf. ci-contre p10]

A cette occasion, différentes allocutions rappelèrent le sacrifice des glorieux morts que le Lycée honorait en cette journée. Les discours prononcés présentaient un double caractère : évoquer les deuils que rien ne peut consoler mais aussi reconforter, entourer de leur « *affection et de leur sympathie ceux qui sont venus (...) parce qu'on allait parler des êtres qui leur étaient chers* ».



« pour honorer comme il convient ceux qui nous ont donné de tels exemples ».



Photos
extraites du
**LIVRE
D'OR**

M. Fouyé, Proviseur du lycée, déclarait : « *Nos morts n'ont jamais été oubliés. L'association des anciens élèves, en 1922, a édité un Livre d'or¹ "à la mémoire, dit le frontispice, de nos maîtres et de nos anciens camarades qui furent les soldats de la Grande Guerre"* ».

Ce précieux recueil de documents contient également les citations et les décorations de ceux qui, plus heureux, épargnés par la tourmente, ont droit, eux aussi, dans cette cérémonie, à nos sentiments d'admiration et de reconnaissance

De leur côté, l'administration et le personnel du Lycée ont pensé qu'il convenait de rendre plus visibles encore les noms de ceux que nous avons perdus, de les graver sur le marbre.

Et c'est pour cela que, grâce à de généreux donateurs (...) une plaque qui contient 191 noms² ornée d'un médaillon dû au talent d'un ancien élève, le sculpteur Louis Henri Nicot, a été scellée dans le vestibule du Lycée.

Elle attire invinciblement les regards et les cœurs de tous ceux qui viennent dans notre maison et qui, tant que celle-ci durera, lui accorderont un hommage de piété (...) »

.../...

Rappelons que le sculpteur Louis-Henri Nicot, auteur du médaillon présenté ci-dessous



Signé à droite, sur l'épaule
Cl. A. Th.

est né à Rennes, le 12 janvier 1878, 13 quai Chateaubriand, face au Palais Universitaire aujourd'hui musée des beaux-arts.

Son père, Henri Amédée, ancien élève du lycée de Rennes, s'est installé à Rennes peu après son mariage. Cimentier et entrepreneur en plâtrerie, il se fait construire, au début des années 1880, une maison au 20 rue de Châtillon. C'est l'époque où le bâtiment rennais fait vivre neuf entreprises de cimenterie dont quelques-unes, comme celles des frères Odorico ou Novello créées par des familles d'origine italienne, resteront célèbres au cours du XX^{ème} siècle.

Après une scolarité en primaire « à l'école des murs, aujourd'hui devenu le beau groupe scolaire du boulevard de la Liberté », L.-H. Nicot entre, en 1886, au lycée de garçons de Rennes en qualité de pensionnaire.

Dès le mois d'avril 1887 il bénéficie, pour ses études, d'une bourse trimestrielle de 750 francs accordée sur le legs du docteur Drouadenne et offerte, en priorité, aux fils d'anciens élèves.

Malgré la difficile expérience de l'internat et la privation des « joies familiales », il n'est pas réellement malheureux. Très vite il se lie d'amitié avec Fernand Weil, frère du futur homme de lettres Romain Coolus, et avec Pierre Lenoir, fils du directeur de l'Ecole des beaux-arts de Rennes.

Louis-Henri est un élève studieux ; à la fin de l'année scolaire 1892-1893 où il est élève de 4^e moderne, il obtient des accessits en morale, dessin graphique, langue anglaise et des prix en histoire, géographie et en dessin d'imitation.

A la sortie du lycée, il passe trois années à l'Ecole des beaux-arts de Rennes, pépinière de tant d'artistes célèbres³ sous la direction de Charles Lenoir, professeur à l'atelier de modelage, et de Gabriel Coquelin, spécialiste de taille directe.

De novembre 1899 à septembre 1900 il effectue son service militaire au 41^e régiment d'infanterie à la caserne Saint-Georges à Rennes.

Libéré de ses obligations militaires, il s'inscrit à l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris où il est admis, à titre définitif, le 17 novembre 1902.

La formation artistique qu'y reçoit Nicot est des plus académique ; il suit les cours d'Alexandre Falguière, d'Antonin Mercié, prix de Rome (1868), président de la Société des artistes français, et de Victor Petel, sculpteur et graveur en médailles.

L'influence de l'Ecole se fait sentir dans les premières œuvres qu'il réalise ; c'est l'époque des sujets historiques, légendaires et symboliques : *Pan et Syrinx*, *Le Printemps*, *Hymne à la mort*, et notamment *Après le bain* et *Orphée* qui lui valent ses deux prix Chenavard.

Pour se dégager de cette emprise académique il se fait compagnon et travaille dans le bâtiment.

Il taille directement la pierre, décorant les immeubles de rues entières : toute la rue Frémiet à Passy, la rue des Eaux, la rue Raynouard, la rue Fournier et des immeubles de l'avenue Emile Zola et de l'avenue de Choisy.



Le sculpteur Louis H. Nicot

Continuant la tradition des grands imagiers, il décore le Palais de justice de Reims.

Il est mobilisé, en août 1914 au 2^e groupe d'aviation et, en juin 1915, il passe à l'escadrille F 40 comme photographe. Blessé en 1917 il envoie à ses proches des croquis sur cartes postales comme celui que nous reproduisons p 7.

Au lendemain de la Grande Guerre, « la pieuse floraison de souvenirs à nos grands morts devait fournir un nouvel aliment à son ardeur créatrice ».

De 1920 à 1925, la Bretagne, à l'image des autres provinces françaises, érige des monuments à la mémoire des disparus.

L.-H. Nicot réalise sept monuments aux morts en Bretagne dont quatre en Ile-et-Vilaine (Cancalle, Montfort-sur-Meu, Paramé, Pleurtuit).

Un des plus beaux est celui de Cancalle, victoire ailée dressant ses bras comme une croix au-dessus de la baie, d'une incomparable noblesse de lignes.

Jos Pennec

(à suivre)

¹ Voir page 7

² Le nom de Henri Guézennec a été rajouté, portant ce nombre à 192. Yves Rannou a évoqué dans l'Echo n°18, le cas d'un autre oublié : Felix Pinsault.

³ Pour ne parler que des sculpteurs : Armel Beaufile (1882-1952), Jean Boucher (1870-1939), Albert Bourget (1880-1956), Emmanuel Guérin (1884-1967), Pierre Lenoir (1879-1953), Francis Renaud (1887-1973), Eloi Robert (1881-1949).

